

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÚ VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 43 Nombre de Conseillers en exercice : 43 Nombre de Conseillers présents à la séance : 37 Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

<u>Séance du 28 juin 2023</u>

OBJET:

DE-23-06-1-49) RECOURS AU CONTRAT DE CONCESSION SOUS LA FORME D'UNE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA FUTURE CRECHE SISE 84 BIS AVENUE AUBERT - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DSP

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt-huit juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 15 juin 2023 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents: Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN.

<u>Absents excusés</u>: Mme SÉGURET (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), Mme POLLARD (pouvoir à Mme RANIERI), M. LAFON (pouvoir à Mme VOISIN), Mme BOILOT (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), M. MICHON (pouvoir à M. GIRARD), Mme ODDON (pouvoir à M. TOURNE).

Absents: .

<u>Secrétaire de séance</u> : M. LEROY

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230628-lmc1H10933H1-DE Date de réception en Préfecture : 03/07/2023 Date de Publication : 03/07/2023 Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1411-5 et D1411-3, D1411-4 et D1411-5 ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 6 avril 2016 fixant les conditions de dépôt des listes des candidats à l'élection des membres de la commission prévue à l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le dépôt des listes des candidats à l'élection des membres de la commission relative à la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la future crèche sise 84 bis avenue Aubert ;

Considérant la nécessité de désigner les représentants au sein de ladite commission;

DÉSIGNE

à la majorité (3 abstention(s): Mme GALL, MM. EPINAT, POLITZER,),

Au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Membres titulaires:

-Mme Muriel RUFFENACH

-Mme Céline MARTIN

-Mme Claire SERVIAN

-M. Pierre LEBEAU

-Mme Muriel HAUCHEMAILLE

Membres suppléants :

-Mme Isabelle POLLARD

-Mme Cécile BREON

-Mme Josy TOP

-M. Pierre CHARDON

-Mme Chantal BALAGNA-RANIN

en qualité de membres titulaires et suppléants de la commission de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la future crèche sise 84 bis avenue Aubert.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire

Signé

Signé

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20230628-Imc1H10933H1-DE Date de réception en Préfecture : 03/07/2023

Date de Publication: 03/07/2023